

## CHARLEROI

# Le Quai 10 ouvert avant la fin de l'année

L'ouverture du «Quai 10» à Charleroi, n'est plus qu'une question de semaines, selon Simon Bullman, le président de l'ASBL Le Parc aux commandes du projet.

● **Didier ALBIN**

Toute l'infrastructure est équipée du matériel de base. Il reste qu'à placer les 550 sièges des quatre salles de projection du complexe cinématographique. Car la faillite du précédent adjudicataire a obligé la Ville à relancer un marché public. Étant donné la longueur de la procédure, il a fallu retarder la mise en exploitation.

Centre de culture contemporaine de l'image animée, le projet Quai 10 s'impose comme le plus ambitieux du portefeuille Phenix, d'un montant de 52 millions € cofinancés par la Wallonie et l'Europe dans le cadre de la programmation des fonds structurels 2007-2014. Il représente en effet un investissement de 18 millions €.

Le gros de l'enveloppe a été employé à réaménager complètement l'ancien siège de la Banque nationale de Belgique en bordure de la Sambre. Les concepteurs ont retravaillé la volumétrie pour l'articuler autour de cinq espaces : le cinéma qui devrait accueillir ses premiers spectateurs en novembre au plus tard ; une salle de gaming de 300 m<sup>2</sup> qui sera orientée sur la formation et l'éducation avec un volet créatif, une première dans l'univers des jeux en Francophonie ; un centre d'art pour l'organisation d'expositions,

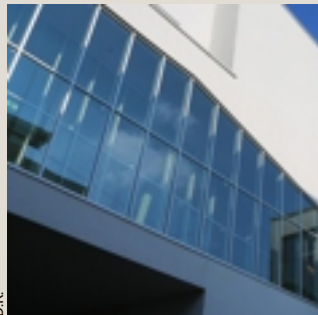
L'ancien siège de la Banque nationale de Belgique a été reconverti en un centre de l'image animée.



DR

## Participez au financement de Quai 10

Pour finaliser son projet culturel, l'ASBL Le Parc-Quai 10 lance un appel au financement citoyen. «*En plus du prêt que nous a accordé la holding Sambrinvest, nous procédons à l'émission d'obligations "Quai 10 2016/2025", un produit qui a obtenu le label solidaire Financité-Fairfin*», indique le président, Simon Bullman. Objectif : lever entre 150 000 et 250 000 € de fonds pour le parachèvement de l'infrastructure. «*À côté des équipements de base, nous devons acquérir du matériel périphérique : hardware et software, écrans d'information, sonorisation et mobilier scénique pour la brasserie, technologie 3D dans une salle, signalétique interne, enseigne extérieure. Comme les moyens budgétaires de la Culture sont en phase de décrue,*



Pour parachever son infrastructure, le Quai 10 a fait le pari d'un financement citoyen.

*nous devons trouver les moyens de faire face aux dépenses urgentes.*»

Véritable modèle d'économie sociale, le système obligataire présente plusieurs avantages. D'une part, il permet à l'ASBL d'emprunter à un coût modique ; de l'autre, il offre au sous-

cripteur un rendement supérieur à l'épargne traditionnelle, soit 1,5 % brut par an. C'est aussi une façon de mobiliser une large communauté autour du centre de l'image animée, et plus fondamentalement, du redéploiement urbain de Charleroi. C'est un véritable mécanisme solidaire, au bénéfice de la culture. Les risques financiers sont inexistant : la durée de vie du produit et son rendement sont fixés à l'avance. Au terme de l'opération, après 8 ans, le souscripteur récupère le montant de son prêt et les intérêts. D'une valeur de 75 €, les coupures viennent d'être mises en vente jusqu'au 23 janvier 2017. Une plateforme sera mise en place pour visualiser le succès de l'opération. ■ **D.A.**

► Infos : [www.quai10.be/obligations](http://www.quai10.be/obligations)

performances et conférences ; une résidence d'artistes ; et enfin, une brasserie dont la gestion a été concédée à un partenaire privé et qui servira de point de rencontres et de lieu d'activités polyvalent, pour des concerts, du mapping, des événements artistiques.

**120 000 entrées en 2018**

Le Quai 10 fonctionnera sept jours sur sept dans de larges plages horaires. Sous la direction de Mathieu Bakolas, l'équipe compte actuellement 12 temps pleins, un chiffre qui passera à 18 au début 2017. Avec, en seconde ligne, des jobistes et des bénévoles. Le cinéma sera la première activité de la maison : un cinéma qualitatif avec des films d'auteur et d'art et d'essai, une expertise construite sur deux décennies d'exploitation du ciné Le Parc, dont la salle de 257 places sera maintenue en activité.

En un mot, la programmation future s'inscrit dans la continuité mais avec en plus des productions populaires en VO. Dans l'esprit de ce que font les Grignoux à Liège et à Namur, résume Michail Bakolas qui porte le projet depuis 5 ans. En 2015, le ciné Le Parc a enregistré 46 507 spectateurs (+19,7 %) et une évolution de 21,5 % du chiffre d'affaires. Pour 2018, son président table sur 120 000 entrées au Quai 10, en allant chercher des publics de niche : diversification de l'offre, festivals et cycles thématiques, groupes scolaires, animations et conférences.

Afin de compléter les équipements de base, un appel à obligations est lancé (lire ci-contre) : il s'agit de lever entre 150 000 et 250 000 euros de fonds pour parachever l'infrastructure. ■

## CHARLEROI

# Plan de stationnement : une place pour tous

Le nouveau plan de stationnement a pour but de procurer de la place pour tous les usagers de l'espace urbain. Il prévoit plusieurs facilités.

Modérer l'usage de la voiture en ville pour mieux partager l'espace, mais aussi le temps. C'est l'enjeu du nouveau plan de stationnement de Charleroi qui sera présenté lundi au conseil communal, pour entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Un enjeu de taille. Car la prédominance de la voiture amoindrit la qualité des amé-

nements, la convivialité entre usagers lents et l'efficacité des transports publics, explique-t-on au cabinet du bourgmestre, Paul Magnette. Sans interdire la voiture en ville, le plan de stationnement est de nature à influencer sur le comportement des automobilistes en fonction de ce qu'ils viennent chercher en ville, mais aussi à favoriser d'autres modes de transport.

Le parking, à Charleroi, sera donc optimisé en fonction des besoins de chacun, selon qu'il vient faire une course rapide, qu'il vient y travailler la journée, ou qu'il est riverain. Comme nous le révélerons dans nos éditions de ce 23 septembre, tout le périmètre de l'intra-ring mais aussi au-delà, du côté de Marcinelle Villette et

de Montignies-sur-Sambre, sera payant entre 9 h et 17 h, selon un découpage en quatre zones : de la rouge à la blanche, avec une tarification favorisant la rotation des véhicules selon que l'on se trouve dans le cœur de la ville ou d'avantage en périphérie.

**30 minutes gratuites**

On notera que les quais, leurs petites rues perpendiculaires et la place Buisset feront partie d'une zone sans horodateur, mais payante : le tarif – dissuasif – s'élève à 50 € la journée, les riverains étant épargnés. Une façon de leur permettre de trouver une place de stationnement aisée.

Tous les riverains concernés par le nouveau plan bénéficieront de la gratuité du parking pour leur

premier véhicule. Mais à partir du deuxième, il leur en coûtera 100 € par an.

D'autres facilités sont prévues. Ainsi, dans toutes les zones, les 30 premières minutes seront gratuites. Gratuité aussi pour les personnes à mobilité réduite qui s'enregistreront auprès de la Régie communale autonome, l'acteur central du parking à Charleroi.

**Travailleurs : période transitoire**

Les travailleurs ne sont pas oubliés. Ils pourront opter pour un abonnement forfaitaire dont le prix est fixé à 300 € par an. Mais pendant deux ans, une réduction de 60 % leur sera accordée, le temps de négocier une intervention de leur employeur dans le

coût de l'abonnement ou, plus ambitieux, de repenser leur façon de se rendre au boulot. Quant aux commerçants, ils bénéficieront de zones de stationnement de courte durée pour leurs livraisons.

Certains avaient regretté qu'une période gratuite pendant le temps de midi ne soit pas prévue pour favoriser l'Horeca. La Ville a fait un autre choix en limitant le stationnement payant à 17 h, ce qui est censé favoriser un retour en ville après l'affluence de la journée, au bénéfice des commerces et de l'Horeca.

D'ici son entrée en vigueur, le nouveau plan fera l'objet d'une campagne d'information via le site [charleroi.be/parking](http://charleroi.be/parking) et au cours de réunions d'information. ■ **B.W.**